

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIX^e ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XVII

N^o 1

Janvier-Mars 1917

H. HAUVETTE

La langue italienne
dans l'enseignement public français en 1917.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^o, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^o, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

FONTEMOING & C^o, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



135807

BULLETIN ITALIEN

Tome XVII, 1917, N° 1

SOMMAIRE

Hauvette (H.) , <i>Nos Deuils</i>	1
Mathorez (J.) , <i>Notes sur les Italiens en France du XIII^e siècle jusqu'au règne de Charles VIII (1^{er} article)</i>	8
Sorrentino (A.) , <i>La Leggenda troiana nell' epopea cavalleresca di Matteo Maria Boiardo (1^{er} article)</i>	22
Bouvy (E.) , <i>Alfieri, Monti, Foscolo : la poésie patriotique en Italie de 1789 à 1815 (1^{er} article)</i>	36

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

La langue italienne dans l'enseignement public français en 1917
(**H. Hauvette**), p. 50.

BIBLIOGRAPHIE

I Canti della patria : la Lirica patriottica nella letteratura italiana, raccolta e commentata da ARTURO BINI e GIUSEPPE FATINI
(**E. Bouvy**), p. 59. — **A. FRADELETTO**, *La Storia di Venezia e l'ora presente d'Italia* (**E. B.**), p. 60.

COMITÉ DE RÉDACTION

L. Auvray, de la Bibliothèque Nationale; **L. Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **H. Hauvette**, professeur-adjoint à l'Université de Paris; **P. Hazard**, chargé de cours à l'Université de Lyon; **A. Jeanroy**, professeur à l'Université de Paris; **J. Luchaire**, professeur à l'Université de Grenoble, directeur de l'Institut français de Florence; **E. Mérimée**, professeur à l'Université de Toulouse; **A. Morel-Fatio**, de l'Institut, professeur au Collège de France; **P. de Nolhac**, conservateur du Musée national de Versailles, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études; **M. Paoli**, professeur au Lycée Louis-le-Grand; **E. Picot**, de l'Institut, professeur à l'École des Langues orientales vivantes; **P. Sirven**, professeur à l'Université de Lausanne; **A. Thomas**, de l'Institut, professeur à l'Université de Paris; **J. Vianey**, professeur à l'Université de Montpellier, doyen de la Faculté des Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

E. Bouvy, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, bibliothécaire universitaire.

Directeur-Gérant :

G. Radet, professeur à l'Université de Bordeaux, doyen de la Faculté des Lettres.

OFFERT PAR L'UNION INTELLECTUELLE FRANCO-ITALIENNE

LA LANGUE ITALIENNE
DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FRANÇAIS EN 1917

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

LA LANGUE ITALIENNE

DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FRANÇAIS EN 1917

Le moment paraît opportun pour publier la statistique qu'on va lire, et pour provoquer les réflexions auxquelles elle donne lieu. Elle est destinée d'abord à faire connaître les progrès réalisés par l'étude de l'italien depuis vingt ans, — depuis le jour où fut créé dans une Faculté des lettres de province, à Grenoble, le premier enseignement particulier de langue et de littérature italiennes (janvier 1895), et où fut instituée la licence d'italien (1896), prélude du rétablissement d'un concours d'agrégation, qui, depuis 1900, n'a été suspendu qu'en 1915, première année de la guerre. Ces progrès ne sont pas négligeables, et ils sont trop généralement ignorés. Il n'y a pas si longtemps qu'un publiciste italien écrivait dans un journal paraissant à Paris (*Il Risveglio italiano* du 7 octobre 1916) que l'étude de l'italien « figure aujourd'hui seulement dans les programmes d'Aix en Provence, de Montpellier et des lycées (*sic*) de la Corse » ; et comme je lui faisais observer que sa documentation remontait bien à vingt ans, il alléguait « les enquêtes assez nombreuses que les revues de spécialistes ont enregistrées dans ces dernières années », pour confirmer « le défaut d'enthousiasme en France pour l'étude, facultative souvent, de notre langue » (*Risveglio*, 14 et 21 octobre 1916).

A ces enquêtes, n'hésitons pas à en ajouter une de plus ; si elle ne doit pas révéler positivement l'enthousiasme du public français pour l'étude de l'italien, elle pourra du moins faire apprécier la continuité de l'effort et les progrès qui, malgré l'indifférence de beaucoup et la défiance de quelques-uns, ont pu cependant être réalisés. Il serait souverainement injuste de n'en pas faire honneur, pour la part qui lui revient, à Charles Dejob, dont la perte est trop récente pour que son souvenir ne soit pas constamment présent au milieu de nos travaux ; fondateur, en 1893, de la « Société d'études italiennes », chargé d'un enseignement de langue et de littérature italiennes à la Sorbonne, de 1900 à 1908, et, pendant la même période, de l'inspection des classes d'italien dans les lycées et collèges, membre des jurys du certificat et

de l'agrégation, il avait conservé, même au delà de sa mise à la retraite, la direction et l'examen des candidats d'italien de l'enseignement primaire. Enfin, n'oublions pas que les gains dont nous nous sommes réjouis, au fur et à mesure qu'ils étaient acquis, n'auraient pas pu être réalisés sans la bienveillance toute particulière qu'ont témoignée à nos études les Directeurs de l'Enseignement secondaire qui se sont succédé depuis une dizaine d'années au Ministère de l'Instruction publique.

Mais le but principal de cette statistique n'est pas d'entonner un hymne d'actions de grâces pour toutes les victoires que notre vaillance a remportées; nous voudrions au contraire exposer au grand jour le peu qui a été fait, en regard de tout ce qui reste à faire. Il y a lieu d'espérer que la période des progrès lents et limités, que nous venons de vivre, prendra fin avec la guerre: ensuite, nous devons obtenir des résultats plus décisifs et plus étendus.

Ne nous berçons pas cependant d'illusions immodérées; ne prenons pas pour argent comptant ce propos d'un Italien enthousiaste, qui, au sortir d'une audience de notre premier ministre, déclarait que M. Briand avait « l'intention de rendre obligatoire l'étude de l'italien dans les établissements secondaires français » (*Giornale d'Italia*, 18 septembre 1916). — propos qui a fait le tour de la presse italienne. Il y aurait à cela beaucoup de difficultés qu'il serait trop long d'énumérer, mais auxquelles chacun pense très vite. Ce qui est vrai, c'est qu'avec tous ses alliés, et principalement avec l'Italie, la France, dès le lendemain de la paix, aura un intérêt de première importance à entretenir les relations les plus intimes. « Si notre banque continue à boudier l'Italie, si notre commerce et notre industrie ne s'informent pas exactement, constamment, des besoins et des goûts du public italien, et s'ils ne les satisfont pas, les produits allemands submergeront à nouveau la péninsule, et la banque allemande reprendra son œuvre redoutable de conquête. Il en ira de même dans le domaine intellectuel, si nous n'établissons pas un contact et des échanges permanents avec nos collègues et amis d'Italie » (*Revue de l'enseignement des langues vivantes*, juillet 1916, p. 293). Ce raisonnement, bien entendu, s'applique à plusieurs de nos alliés, et à tels ou tels neutres; mais il en ressort, avec une certaine clarté, qu'une importante portion de la jeunesse française doit se préparer à maintenir avec l'Italie, dans tous les domaines, un contact étroit. Voilà la perspective raisonnable que nous devons nous efforcer de réaliser dans un avenir prochain. On va voir que nous en sommes encore très loin.

La statistique que je publie n'a aucun caractère officiel, et sans doute on y relèvera des inexactitudes et des lacunes; j'en ai puisé les données en partie dans mon expérience propre, en partie dans les renseignements que les bureaux du Ministère ont bien voulu me fournir, et dans

ceux que des professeurs dévoués à notre cause m'ont très aimablement procurés. Elle est plutôt optimiste, en ce sens que j'y fais figurer des enseignements qui existaient à la veille de la guerre, sans me dissimuler que plusieurs ont pu être suspendus momentanément depuis lors ; je n'ai pas toujours été à même de le vérifier. D'autre part, je fais également figurer les créations de l'année actuellement en cours ; en sorte que l'état représenté dans ce tableau est celui qui devra se réaliser à la paix, si à ce moment rien n'est sacrifié des positions acquises en 1914, et développées en 1915, 1916 et 1917.

Enseignement supérieur. — Six Universités possèdent un enseignement plus ou moins développé de langue et de littérature italiennes : Paris, Aix, Bordeaux, Grenoble, Lyon et Montpellier. — A Paris, cet enseignement est confié à un professeur adjoint, assisté d'un « lecteur » italien ; en outre, le titulaire de la chaire de littératures de l'Europe méridionale consacre au moins une heure, et plus souvent deux, à l'italien. A Grenoble, en dehors du titulaire qui dirige, en Italie, l'Institut français de Florence et son annexe de Milan, un autre titulaire assure l'enseignement ; il est assisté d'un lecteur italien. La Faculté d'Aix possède un titulaire. A Bordeaux, le bibliothécaire de l'Université, docteur ès lettres, est chargé d'un cours de littérature italienne ; enfin, à Lyon et à Montpellier, les professeurs agrégés des lycées sont chargés de conférences.

Enseignement secondaire. — Pour les garçons, nous connaissons 29 lycées et 19 collèges communaux, possédant des cours de langue italienne. Ils se répartissent ainsi :

Paris, 4 lycées : Louis-le-Grand, Henri-IV, Carnot, Michelet. — Dès le début de la guerre, le lycée Michelet, transformé en hôpital, a été fermé ; il n'a, depuis, entr'ouvert ses portes que pour un fort petit nombre d'externes. Il convient aussi de mentionner pour mémoire le lycée Condorcet, où un cours d'italien a été ouvert en 1908, puis suspendu, sans avoir jamais été supprimé officiellement ; il faut espérer qu'il pourra être rouvert quand les circonstances seront plus propices.

Académie d'Aix, 8 lycées : Marseille (grand lycée et annexe Périer), Aix, Avignon, Bastia, Digne, Nice et Toulon ; — 9 collèges : Ajaccio, Arles, Barcelonnette, Cannes, Carpentras, Corté, Draguignan, Grasse, Menton. — La création d'un cours d'italien à Orange était décidée avant la guerre ; elle n'a pu avoir lieu.

Académie de Chambéry, 2 lycées : Chambéry, Annecy ; — 2 collèges : Bonneville, Thonon-les-Bains.

Académie de Grenoble, 4 lycées : Grenoble, Gap, Tournon, Valence ; — 7 collèges : Bourgoin, Briançon, Embrun, La Mure, Montélimar, Saint-Marcellin, Vienne.

Académie de Lyon, 4 lycées : Lyon (Ampère et Parc), Bourg, Saint-Étienne.

Académie de Montpellier, 3 lycées : Montpellier, Alais, Nîmes; — 1 collège : Cette.

Académie de Clermont-Ferrand, 1 lycée : Le Puy.

Académie d'Alger, 2 lycées : Alger, Constantine.

Tunisie, 1 lycée : Tunis.

Au total : 48 établissements masculins.

Pour les jeunes filles, nous comptons 17 lycées, 5 collèges et 6 cours secondaires, ainsi répartis :

Paris, 4 lycées : Fénelon, Racine, Victor-Duruy et Victor-Hugo.

Académie de Paris, 1 collège : Dreux.

Académie d'Aix, 4 lycées : Marseille (rue Montgrand et Longchamp), Aix, Nice; — 2 collèges : Avignon, Digne; — 5 cours secondaires : Ajaccio, Arles, Bastia, Corté, Toulon.

Académie de Chambéry, 2 lycées : Chambéry, Annecy.

Académie de Grenoble, 2 lycées : Grenoble, Tournon; — 1 collège : Valence; — 1 cours secondaire : Montélimar.

Académie de Lyon, 2 lycées : Lyon, Bourg.

Académie de Montpellier, 2 lycées : Montpellier, Nîmes; — 1 collège : Alais.

Tunisie, 1 lycée : Tunis.

Au total : 28 établissements féminins; — et, ensemble, 76 lycées ou collèges.

Enseignement primaire. — Pour les Écoles normales, les chiffres sont 10 pour les écoles d'instituteurs et 4 pour les écoles d'institutrices, ainsi réparties : instituteurs, Aix, Ajaccio, Draguignan, Nice, — Albertville, Bonneville, — Grenoble, Gap, — Lyon, — Le Puy; — institutrices, Ajaccio, Nice, Chambéry, Gap.

Les écoles primaires supérieures, où est enseigné l'italien, sont au nombre de 26 pour les garçons et 11 pour les filles.

Académie d'Aix, garçons : Marseille (2 écoles), Aix, Bandol, l'Isle-sur-Sorgues, Lorgues, Riez, la Seyne, Toulon; — filles : Marseille, Cannes.

Académie de Chambéry, garçons : Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne, Montmélian, Moutiers, Rumilly, Thonon-les-Bains; — filles : Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Moutiers.

Académie de Grenoble, garçons : Grenoble, la Côte-Saint-André, la Mure, la Tour-du-Pin, Saint-Marcellin, Vizille; — filles : Briançon, Embrun, Gap, Vizille.

Académie de Lyon, garçons : Saint-Étienne; — filles : Lyon.

Tunisie, garçons : Tunis.

Au total : 51 écoles relevant de l'enseignement primaire.

Le tableau ci-après classe et résume ces diverses constatations.

VILLES	FACULTÉS des Lettres	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			
		GARÇONS		JEUNES FILLES			ÉCOLES NORMALES		ÉCOLES PRIM. SUP.	
		Lycées	Collèges	Lycées	Collèges	C. sec.	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Paris	1	4	»	4	»	»	»	»	»	»
Dreux	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
ACAD. DE LYON Ain-Loire-Rhône										
Lyon	1	2	»	1	»	»	1	»	»	1
Saint-Étienne . .	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»
Bourg	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»
ACADÉMIE DE CHAMBERY Savoie										
Chambéry	»	1	»	1	»	»	1	1	1	1
Albertville . . .	»	»	»	»	»	1	»	1	1	1
Montmélian . . .	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1
Moutiers	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
St-Jean-de-Maurienne	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Aix-les-Bains . .	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1
ACADÉMIE DE CHAMBERY Haute-Savoie										
Anancy	»	1	»	1	»	»	»	1	»	»
Bonneville . . .	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
Thonon	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»
Rumilly	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
ACADÉMIE DE GRENOBLE Isère										
Grenoble	1	1	»	1	»	»	1	»	1	»
Lamure	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»
La Côte Saint-André	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Saint-Marcellin .	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»
La Tour du Pin .	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Vizille	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1
Bourgoin	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Vienne	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
ACADÉMIE DE GRENOBLE Hautes-Alpes										
Valence	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»
Montélimar . . .	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
Gap	»	1	»	»	»	1	1	»	1	1
Embrun	»	»	1	»	»	»	»	»	1	1
Briançon	»	»	1	»	»	»	»	»	1	1
ACADÉMIE DE CLERMONT Ardèche										
Tournon	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»
ACAD. DE CLERMONT										
Le Puy	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»
<i>A reporter.</i> . . .	3	15	9	10	2	1	6	2	16	9

VILLES	FACULTÉS des Lettres	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			
		GARÇONS		JEUNES FILLES			ÉCOLES NORMALES		ÉCOLES PRIM. SUP.	
		Lycées	Collèges	Lycées	Collèges	C. sec.	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<i>Report.</i>	3	15	9	10	2	1	6	2	16	9
B. du Rhône	Marseille.	»	2	»	2	»	»	»	2	1
	Aix.	1	1	»	1	»	1	»	1	»
	Arles.	»	»	1	»	»	1	»	»	»
	Avignon.	»	1	»	»	1	»	»	»	»
Vaucluse	L'Isle-sur-Sorgue . . .	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	Carpentras.	»	»	1	»	»	»	»	»	»
Basses-Alpes	Digne.	»	1	»	»	1	»	»	»	»
	Barcelonnette . . .	»	»	1	»	»	»	»	»	»
	Riez.	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Var	Toulon	»	1	»	»	»	1	»	1	»
	Draguignan	»	»	1	»	»	1	»	»	»
	Lorgues.	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	Bandol	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	La Seyne	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Alpes-Maritimes	Nice.	»	1	»	1	»	1	1	»	»
	Grasse.	»	»	1	»	»	»	»	»	»
	Cannes	»	»	1	»	»	»	»	»	1
	Menton	»	»	1	»	»	»	»	»	»
Corse	Ajaccio	»	»	1	»	»	1	1	»	»
	Bastia.	»	1	»	»	»	1	»	»	»
	Corte.	»	»	1	»	»	1	»	»	»
Académie de Montpellier	Hérault	Montpellier	1	1	»	1	»	»	»	»
		Cette	»	»	1	»	»	»	»	»
Gard	Nîmes.	»	1	»	1	»	»	»	»	»
	Alais	»	1	»	»	1	»	»	»	»
Bordeaux.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	
Tunis	»	1	»	1	»	»	»	1	»	
Alger.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	
Constantine.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.	6	29	19	17	5	6	10	4	26	11

L'examen de ce tableau suggère quelques observations, d'ailleurs fort simples.

C'est d'abord que, abstraction faite de Paris et de l'heureuse exception de la Faculté des Lettres de Bordeaux, les établissements où est enseignée la langue italienne occupent une région très nettement définie : la vallée du Rhône, les Alpes et les côtes de la Méditerranée ; il s'agit d'un enseignement nettement régional. Cela est naturel et conforme à une saine décentralisation. N'oublions pas qu'il y a vingt ans, les seules localités où l'on connût des professeurs d'italien se trouvaient en Savoie et dans la région méditerranéenne, et cela pour des raisons historiques et géographiques sur lesquelles il est superflu d'insister. Par la force des choses, la première étape à franchir était donc la conquête de toute la région intermédiaire et avoisinante. Cette conquête n'est à peu près achevée aujourd'hui que pour l'enseignement secondaire ; je vais insister tout à l'heure sur les graves lacunes que présente encore notre tableau pour les écoles normales et les écoles primaires supérieures. Mais devons-nous, pour l'enseignement secondaire, borner là nos efforts et accepter la délimitation actuelle comme définitive ? Assurément non.

Vers le Sud-Ouest, où nos postes avancés sont à Cette et au Puy, aucune progression n'est à envisager, car au delà s'étendent des régions où l'enseignement de l'espagnol est très florissant, et il n'est pas désirable que, sauf dans certains cas exceptionnels, les deux langues méridionales soient enseignées concurremment dans la même maison ; ne méconnaissons pas les avantages incontestables de la division du travail. C'est donc vers le Nord-Ouest et le Nord que doit se tourner à présent notre attention. Il n'y a aucune raison pour que les habitants de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Nivernais, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Champagne n'apportent pas à nos relations avec l'Italie un intérêt égal à celui que peuvent éprouver Dauphinois, Lyonnais ou Foréziens. Seulement, ne nous laissons pas égarer par les esprits simplistes qui attendent d'une décision rectorale ou d'un arrêté ministériel cette extension de notre domaine : nous ne le réaliserons qu'avec le consentement ou plutôt sur le désir formel des populations intéressées. Nous ne ferons rien de durable sans l'appui nécessaire des initiatives locales. Notre propagande doit donc tendre, par tous les moyens en notre pouvoir, à faire comprendre à ceux qui ne le voient pas encore de quel poids pèse la participation de l'Italie dans la transformation qui s'accomplit actuellement en Europe ; montrons quel intérêt primordial auront les Alliés à développer, pendant la paix, les liens nouveaux que la guerre aura solidement établis entre eux ; faisons connaître dans quelles proportions s'est développée, depuis une vingtaine d'années, la puissance productrice de l'Italie, pour faire pressentir la force qu'elle apportera à

l'œuvre commune du progrès pacifique. Mais ne nous dissimulons pas que cette propagande, c'est l'Italie elle-même qui la fera le plus utilement, en affirmant tous les jours avec plus d'éclat ce qu'elle peut et ce qu'elle vaut. C'est parce que nous avons foi dans son avenir que nous sommes sûrs de voir sa langue recherchée de plus en plus par les Français.

Ces brillantes perspectives ne doivent pas détourner notre attention des lacunes que présente encore la conquête, par les italianisants, de la région du Sud-Est, — et c'est la seconde observation que suggère notre tableau.

Il est tout à fait regrettable que sur dix-huit départements où l'italien est actuellement enseigné (la Seine, l'Eure-et-Loir et la Gironde, exceptés), nous ne comptons que dix écoles normales d'instituteurs ouvertes à l'étude de l'italien, et quatre seulement d'institutrices. Le chiffre des écoles primaires supérieures est à l'avenant, car ces deux séries d'établissements sont étroitement solidaires pour l'étude de la langue vivante. Qu'on en juge par ces quelques faits : en Haute-Savoie, à l'école normale d'institutrices (Rumilly), la langue enseignée est encore l'anglais; aussi voyons-nous figurer l'anglais aux E. P. S. de filles de Rumilly, d'Annemasse, d'Alby; au contraire, l'anglais ayant cédé la place à l'italien à l'école normale d'instituteurs (Bonneville), l'italien est enseigné aussi aux E. P. S. de garçons d'Annemasse, de Rumilly, et la substitution s'opère actuellement à Thonon. Qu'on regarde le tableau en ce qui concerne le département de l'Isère, on fera une constatation identique; dans les Bouches-du-Rhône, où l'anglais est maintenu à l'école normale d'institutrices (Aix), l'italien ne prend pied que dans une seule E. P. S. de filles, à Marseille; il en est de même dans le Var, et partout. Rien de plus naturel, puisque les candidats aux écoles normales sont préparés dans les écoles primaires supérieures.

Et c'est un cercle vicieux; car on nous tient ce raisonnement : « Les E. P. S. ne préparent pas que des candidats aux écoles normales; elles doivent surtout orienter la jeunesse vers les carrières commerciales, où l'anglais leur est d'un plus grand profit; enseigner l'italien à l'école normale d'institutrices équivaldrait donc à détourner les élèves des E. P. S. d'une étude plus difficile et plus utile. » Une des conséquences de ce beau raisonnement est que l'institutrice d'une commune provençale, où existe en général une importante colonie italienne, n'est pas à même, je ne dis pas de s'entendre avec les parents de ses élèves, car on baragouine un vague patois, mais de leur rendre, comme interprète, mille services qui seraient fort appréciés, sans parler de l'autorité que cela donnerait à l'institutrice du lieu.

L'obstacle qui nous est incessamment opposé est donc que l'italien est trop facile et qu'il est inutile. Cette double erreur est tenace; tous

ceux qui ont le moyen de l'exorciser doivent y travailler sans relâche, s'ils sont professeurs, en se montrant très exigeants et en faisant valoir qu'il y a plus de mérite à savoir correctement une langue réputée facile qu'à écorcher pitoyablement une langue tenue pour difficile, — s'ils sont le moins du monde au courant de la situation économique et de la concurrence commerciale qui résulteront de notre commune victoire, en expliquant la nécessité où la France est dès aujourd'hui de fournir à l'Italie une grande partie de ce que lui apportait l'Allemagne; mais pour cela il faut la connaître, il faut y séjourner, il faut s'aboucher avec la clientèle, observer, discuter, déjouer la manœuvre du concurrent qui, lui, ne désarme pas, et ne pas attendre que la bonne commande vienne nous trouver au coin de notre feu!

Autre chose encore nuit au développement de l'étude de l'italien dans les écoles primaires supérieures : c'est une prohibition administrative, procédant du même préjugé, mais qui peut être, qui doit être abrogée du jour au lendemain, si ceux de qui cela dépend veulent y apporter un peu de clairvoyance et de bonne volonté. Il s'agit de l'exclusion dont sont frappées la langue italienne et la langue espagnole au concours d'admission des Écoles d'arts et métiers. Une de ces écoles est à Aix-en-Provence, et l'on voit immédiatement la conséquence de cette mesure : dans les sections industrielles de toutes les écoles primaires supérieures de la région provençale, la langue italienne est nécessairement mise de côté. Le danger et le dommage sont d'autant plus grands que, dans les circonstances actuelles, le Ministère de l'Instruction publique se préoccupe avec raison de développer les sections dites industrielles des E. P. S., et toute sa bonne volonté ne pourra pas faire que l'italien y soit enseigné tant que le Ministère du Commerce maintiendra un ostracisme injustifiable. Il y a exactement six ans que des efforts pressants, répétés, appuyés par des interventions que l'on aurait pu croire décisives, ont été faits pour obtenir satisfaction sur ce point : nous n'avons abouti à rien. Est-ce que les nouveaux besoins et les nouveaux devoirs de la France, au milieu de l'Europe rajeunie de demain, ne réussiront pas à ébranler le préjugé dont s'inspirait assurément cette obstination? Nous voulons la croire dès à présent reléguée parmi les mauvais souvenirs de notre avant-guerre. Il faut que tous nos amis, que tous les amis de l'Italie, nous aident à écarter cet obstacle.

H. HAUVETTE.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

HISTOIRE DE L'ART

Depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.

Ouvrage publié sous la direction de **M. André MICHEL**

TOME I. Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période Romane.

1^{re} partie

L'ART PRÉ-ROMAN

1 vol. in-8° grand Jésus, 450 pages,
207 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin **22 —**

2^e partie

L'ART ROMAN

1 vol. in-8° grand Jésus, 510 pages,
264 gravures, 7 héliogravures hors
texte broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin **22 —**

TOME II. Formation, Expansion et Évolution de l'Art Gothique.

1^{re} partie

FORMATION ET EXPANSION DE L'ART GOTHIQUE

1 vol. in-8° grand Jésus, 528 pages,
333 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin **22 —**

2^e partie

ÉVOLUTION DE L'ART GOTHIQUE

1 vol. in-8° grand Jésus, 490 pages,
252 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin **22 —**

TOME III. Le Réalisme. Les Débuts de la Renaissance.

1^{re} partie

LE STYLE FLAMBOYANT LE RÉALISME

1 vol. in-8° grand Jésus, 463 pages,
257 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

2^e partie

LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE

1 vol. in-8° grand Jésus, 508 pages,
291 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

TOME IV. La Renaissance.

1^{re} partie

LA RENAISSANCE EN ITALIE

1 vol. in-8° grand Jésus, 480 pages,
342 gravures, 6 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

2^e partie

LA RENAISSANCE EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL

1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages,
325 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

TOME V. La Renaissance. Formation de l'Art classique moderne.

1^{re} partie

LA RENAISSANCE DANS LES PAYS DU NORD

1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages,
296 gravures, 6 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

2^e partie

LA FIN DE LA RENAISSANCE ET LA TRANSITION A L'ART MODERNE

1 vol. in-8° grand Jésus, 448 pages,
281 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché. **15 francs.**
Relié, demi-chagrin,
tête dorée. **22 —**

L'HISTOIRE DE L'ART formera **huit tomes in-8° grand Jésus**, divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS.

Augustin FLICHE

Études sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII : les Prégrégoriens

1 vol. in-12 de VIII-342 pages.

Paris, SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE, 1916

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FOUDDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

Prix de l'abonnement à chacune des trois sections du recueil

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

France. F. 10 » | Union postale. F. 12 »

II. BULLETIN HISPANIQUE

France et Espagne. . . F. 10 » | Union postale. F. 12 »

III. BULLETIN ITALIEN

France et Italie. . . . F. 10 » | Union postale. F. 12 »

Les prix ci-dessus indiqués ne s'entendent que de l'année courante et à la condition que les demandes d'abonnement parviennent aux éditeurs Feret et fils avant le 1^{er} mars. Passé cette date, le prix est majoré de 2 francs pour la France et de 3 francs pour l'Espagne, l'Italie et le reste de l'Union postale. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 12 et 25 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. FERET et FILS, éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux.